

VACANCES d'ETE

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs de Centre-Ville
Cigales et Grillons

Date limite d'inscription : le 09 Juin 2025



Nom des responsables légaux :

1^{er} enfant : Nom Prénom : Né(e) le :

Lieu de scolarité :

2^{ème} enfant : Nom Prénom : Né(e) le :

Lieu de scolarité :

3^{ème} enfant : Nom Prénom : Né(e) le :

Lieu de scolarité :

Adresse complète:

Tél : Tel Portable :

Adresse Mail :@.....

Merci de remplir pour l'année scolaire 2024 / 2025 une fiche de renseignements sanitaires. Imprimé disponible au bureau de Cigales et Grillons ou téléchargeable sur notre site.

Dates JUILLET	Cochez la date choisie	Heure d'arrivée Matin	Heure de départ Soir
Lundi 7	☐		
Mardi 8	☐		
Mercredi 9	☐		
Jeudi 10	☐		
Vendredi 11	☐		
Lundi 14	FERIE		
Mardi 15	☐		
Mercredi 16	☐		
Jeudi 17	☐		
Vendredi 18	☐		
Lundi 21	☐		
Mardi 22	☐		
Mercredi 23	☐		
Jeudi 24	☐		
Vendredi 25	☐		
Lundi 28	☐		
Mardi 29	☐		
Mercredi 30	☐		
Jeudi 31	☐		
Vendredi 01/08	☐		

Dates AOUT	Cochez la date choisie	Heure d'arrivée Matin	Heure de départ Soir
Lundi 18	☐		
Mardi 19	☐		
Mercredi 20	☐		
Jeudi 21	☐		
Vendredi 22	☐		
Lundi 25	☐		
Mardi 26	☐		
Mercredi 27	☐		
Jeudi 28	☐		
Vendredi 29	☐		

Condition
d'ouverture :
10 inscrits minimum

Tarif	Nbre de jours	Nbre d'enfant	Montant du paiement à joindre
Journée : 33,50 €			

Choisissez votre mode de règlement :

☐ Par chèques

(à l'ordre de « Cigales et Grillons »

+ précisez au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant)

☐ Par chèques vacances ANCV

☐ Par TICKETS CESU papier uniquement

☐ Par carte bancaire :

Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte bancaire merci de nous contacter au 02.38.42.15.15

A..... Le Signature

VACANCES d'ETE

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs de Centre Ville
Cigales et Grillons

**Centre
ville**

Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés dans les écoles d'Orléans ou autres.

Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription est possible sur présentation d'un certificat de scolarité.

Lieux :

Lieu d'accueil
Cigales et Grillons
18 Bvd Aristide Briand
45000 ORLEANS

Jours et Horaires d'accueil :

L'Accueil de Loisirs est ouvert du 7 Juillet au 1 Aout 2025 et du 18 au 30 août (sauf les jours fériés).

De 09h00 à 17h00. Les enfants ne pourront pas être récupérés avant 17h00.

Une garderie (comprise dans le tarif) est mise en place de 07h30 à 09h00 et de 17h00 à 18h30.

Restauration :

Le repas du midi ainsi que le goûter sont inclus.

Le déjeuner sera pris sur place livré en liaison chaude.

Conditions d'inscription et modalités de règlement :

* Les inscriptions se font auprès de Cigales et Grillons.

Les dossiers d'inscriptions peuvent également être téléchargés sur le site Internet www.cigalesetgrillons.com

* Toute inscription est considérée comme définitive et non modifiable.

* **La date limite d'inscription est fixée au 09 Juin 2025** et est **sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement.**

40 enfants maximum, 20 places pour les enfants de moins de 6 ans.

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée.

* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire.

* Les inscriptions se font à la journée (non obligatoire sur toute la période).

Les tarifs : Les Tarifs indiqués sont sans aide de la commune d'Orléans et sans aide de la CAF.

<u>Barème 2023-2024</u>	Enfants école d'Orléans	Enfants extérieurs
Tarif journée complète	33,50 €	33,50 €

Paiement :

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre au bureau de l'association « Cigales et Grillons ».

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Mode de règlement possible et facilité de paiement :

☐ Par chèques (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos du chèque nom et prénom de l'enfant)

☐ Par carte bancaire

☐ Par chèques Vacances ANCV

☐ Par TICKETS CESU papier uniquement

* **Annulation ou modification :**

* Pour raisons médicales : les journées d'absences donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes (absence sur la journée entière + présentation d'un certificat médical sous 8 jours indiquant l'incapacité de l'enfant à fréquenter l'accueil de loisirs).

* Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.

* Aucune modification ne sera acceptée et les absences ne sont pas remboursables.

* En cas d'annulation due à des événements à caractère exceptionnels (grève, attentats, conditions climatiques, interdiction d'ouverture), l'association Cigales et Grillons se réserve le droit de retenir une somme forfaitaire par enfant.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à accueil@cigalesetgrillons.com.

* Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.